

CONDITIONS DE BANQUE 2026

APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarifs en vigueur au 1/8/2026 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 10,75% HT depuis le 1/2/2009

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte

1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Non applicable
1.1.1.7	Compte joint	Gratuit
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	Gratuit
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Aucun
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	Tarif en fonction du Pack souscrit

1.2 Conditions de Clôture de compte

1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Non applicable
1.2.7	Compte-joint	Gratuit
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	Gratuit
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Au réel
1.2.10	Attestation de clôture de compte	50 000
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes

2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB (10,75%)
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,25% mensuel
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	0,025% jusqu'à 10 millions et 0,013% au-delà de 10 millions
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	0,25% du montant, min 5 000 par fiche de dépassement ponctuel
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	0,25% du montant, min 5 000 par fiche de dépassement ponctuel
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	• Frais de tenue de compte sur compte chèque (hors pack)	4 000
	• Compte IDH	Gratuit la 1 ^{ère} année, 1 000 à partir de la 2 ^{ème} année
	• Compte Chèque nouveau fonctionnaire	Gratuit la 1 ^{ère} année, 1 000 à partir de la 2 ^{ème} année
	• Compte Etudiant-Fonctionnaire	Gratuit la 1 ^{ère} année, 1 000 à partir de la 2 ^{ème} année
2.1.1.7.1	Frais Pack	
	• Pack Viva	3 181
	• Pack Salaria	5 000
	• Pack Fonxionaria	5 000
	• Pack Salaria Prima	8 181
	• Pack Fonxionaria Prima	8 181
	• Pack Elite	13 636
	• Pack Mon Business	13 636
2.1.1.8	Arrêté de compte	Mensuel
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	Non applicable
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques	En fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement
2.1.1.12	Assurance automobile	En fonction de l'âge, puissance fiscale et valeur vénale du véhicule
2.1.1.13	Assurance Rente éducation Zen Educ	
	• Durée de la rente	5 ans
	• Frais de gestion montant assuré en cas de décès	0,10%
	• Frais de gestion capital constitutif de rente	0,50%
	• Frais d'acquisition	6%
	• Frais d'adhésion (unique)	5 000
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	À la demande (mois en cours)	2 000 F / page
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	2 000 F / page
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	2 000 F / page
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation ordinaire (clôture de compte, RIB, Solde...)	20 000
2.1.5.2	Attestation de redevance/non redevance	55 000
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	20 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.7	Frais pour procuration/renouvellement des procuration	5 000

2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
	• PEA	3,5%/an plafonné à 10 000 000
	• PEL	3,5%/an plafonné à 10 000 000
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne (Epargne Elite)	Nous consulter
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
	• PEA	3,5%/an plafonné à 10 000 000
	• PEL	3,5%/an plafonné à 10 000 000
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	
	• PEA	3,5%/an plafonné à 10 000 000
	• PEL	3,5%/an plafonné à 10 000 000
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Min 3,10%
NB : le taux évolue en fonction de la durée et du montant		
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	Non applicable
2.1.8.7	Pénalité pour diminution ou remboursement anticipé DAT	Taux de DAT minoré de 2%

2.2 Moyens de paiement

2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	20 F/vignette
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Sur devis Minimum : 500 F/feuille
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	15 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	15 000
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Frais de dossier : 12 000
	- Commission de transfert	1,7% min 10 000
	- Frais SWIFT (si utilisation)	10 000
	- Autorisation change Finex (tout virement >500 000 F CFA)	5 000
	- TTHU	0,60%
	- Port de lettre	1 500
2.2.1.2	Chèques de guichet	
	• Sur compte chèque*	3 000
	• Sur compte épargne* (dans la limite de retrait journalier de la carte Sésame EPARGNE)	3 000
*À l'exception des nouveaux comptes sur une durée max de 2 mois et comptes chèques Pack Mon Business		
2.2.1.3	Certification de chèque	15 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	12 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
	• Chèque	12 000
	• Chéquier	30 000 F/page
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
	• Chèque	12 000
	• Chéquier	30 000 F/page
2.2.1.7	Frais garde et destruction de chéquier / effet	
2.2.1.7.1	Chéquier	
	- Frais de garde	5 000 F/mois passé un délai de 3 mois
	- Frais de destruction (après 6 mois)	15 000
2.2.1.7.2	Effet	
	- Frais de garde	5 000 F/mois passé un délai de 3 mois
	- Frais de destruction (après 6 mois)	15 000
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
	- Frais d'incident de paiement (à l'émetteur)	35 000
	- Impayé si représentation (à l'émetteur)	50 000
	- Impayé chèque issu d'une remise (au bénéficiaire)	10 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X F CFA (montant à préciser)	
	- Frais d'incident de paiement (à l'émetteur)	35 000
	- Impayé si représentation (à l'émetteur)	50 000
	- Impayé chèque issu d'une remise (au bénéficiaire)	10 000
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Non applicable
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais de transport à la charge du client
2.2.1.12	Autres types de chèques	Non Applicable
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	En fonction de la carte et du pack
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA (uniquement en Euro)	
	- Encaissement	12 000
	- Frais transport	Min 30 000
	- Port de lettre	1 500
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	
	- Sésame Turquoise (hors pack)	10 000
	- Sésame Mauve	5 000
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	Sésame Turquoise (hors pack) : 10 000
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux GAB du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	
	- BOA-CÔTE D'IVOIRE	Gratuit
	- Réseau BOA	182
	- Domestique (confrère)	182
	- International (hors réseau BOA)	1 091
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	La facturation des cartes est annuelle (gratuit pour les packs)
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	
	- Sésame Turquoise (hors pack)	10 000
	- Sésame Mauve	5 000
	- Visa Bleue (hors pack)	24 000

CONDITIONS DE BANQUE 2026

APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarifs en vigueur au 1/8/2026 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 10,75% HT depuis le 1/2/2009



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



	- Visa Gold (hors pack)	70 000
	- Visa Platinum (hors pack)	109 090
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe (BOA Express, Western Union, WARI, Money Gram...)	Tarif en fonction du service de transfert d'argent
2.2.2.1.4	Frais Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
	- Visa Bleue (hors pack)	24 000
	- Visa Gold (hors pack)	70 000
	- Visa Platinum (hors pack)	109 090
2.2.2.1.5	Frais Carte prépayée	Non applicable
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte (prépayée)	Non applicable
2.2.2.1.5.2	Retrait GAB dans la même banque	Gratuit
2.2.2.1.5.3	Retrait GAB (pays X) hors GAB (Banque X)	500
2.2.2.1.5.4	Retrait GAB hors pays X	
	- Réseau BOA	295
	- À l'international hors réseau BOA	2,5% + 2 500
	- Taux de conversion hors Euro	1%
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	Non applicable
2.2.2.1.5.6	Achat TPE pays X	Gratuit
2.2.2.1.5.7	Achat TPE et internet hors pays X	
	- En zone UEMOA	Gratuit
	- Hors Zone UEMOA	2,5%
	- Taux de conversion hors Euro	1%
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur GAB	Gratuit
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les GAB et TPE	Gratuit
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les GAB et les TPE	Gratuit
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	
	- Sésame Turquoise (hors pack)	10 000
	- Sésame Mauve	5 000
	- Visa Bleue (hors pack)	24 000
	- Visa Gold (hors pack)	70 000
	- Visa Platinum (hors pack)	109 090
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne (BOAweb)	Gratuit
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	Gratuit
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	cf. frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	cf. frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	cf. frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	4 545
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	
	- Carte Sésame	7 000
	- Visa Bleue	10 000
	- Visa Gold et Platinum	22 727
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	
	- Cartes Sésame	7 000
	- Cartes VISA (Bleue, Gold et Platinum)	10 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.9	Frais de garde /destruction de carte	
	- Frais de garde	5 000 F/mois passé un délai de 3 mois
	- Frais de destruction (après 6 mois)	15 000
2.2.2.10	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	
	- Carte Sésame	7 000
	- Visa Bleue	10 000
	- Visa Gold et Platinum	22 727
2.2.2.11	Expédition à domicile (à l'étranger) : frais d'envoi minimum	Frais d'envoi à la charge du client
2.2.2.12	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.13	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	BOA : cf. frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.14	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique) uniquement pour les cartes prépayée	Gratuit
2.2.2.14.1	Retrait d'espèces dans les DAB	
2.2.2.14.1.1	DAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.14.1.2	DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	500
2.2.2.14.1.3	DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500
2.2.2.14.1.4	DAB hors zone UEMOA	2,5% + 2 500
2.2.2.14.2	Services accessibles via les GAB / DAB	
	*Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	182
	*Consultation/édition d'historique de solde à l'international	1 092
2.2.2.15	Paielements (TPE et internet)	
	*Zone UEMOA	Gratuit
	*Hors zone UEMOA	2,5%
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers	SICA : 7 000 / RTGS : 10 000
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA	RTGS : 10 000 / SICA : 7 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	*Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	*Exécution des opérations	
	• BOA	Gratuit
	• Confrère (en Civ)	7 000
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	Gratuit sauf frais d'annulation virement permanent/pénalité : 5 000

2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
	• Mise à disposition	
	- Domestique :	
	- Emission confrère	20 000
	- Emission réseau BOA	10 000
	- Réception	Gratuit
	- Internationale :	
	- Emission	cf virement UEMOA
	- Réception/client	Gratuit
	- Réception/non client	5 000
2.2.3.1.10	Appel de fonds	10 000 F/opération
2.2.3.2	Prélèvements	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.3.3.2.1.1	*Création de dossier	Gratuit
2.3.3.2.1.2	*Exécution de l'opération	BOA : Gratuit / Confrère (en Côte d'Ivoire) : 7 000
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Même tarification chèque
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Non applicable
2.2.3.2.4	Paielement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Non applicable
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	2 500
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	2 500

III. SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées

3.1.1	Virements reçus	Crédit au plus tard le 1 ^{er} jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard le 1 ^{er} jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3	Remise de chèque	JJ +2
3.1.4	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur 1 ^{er} jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.5	Virements émis, domiciliation d'effets, paielement de chèques	Débit le 1 ^{er} jour ouvré précédant celui du paielement ou de l'exécution de l'opération
3.1.6	Versement et retrait d'espèce	Crédit et débit le jour de l'opération
3.1.6	Livrets d'épargne	Crédit, le 1 ^{er} jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le 1 ^{er} jour de la quinzaine précédant le retrait

3.2 Frais liés aux services bancaires

3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en F CFA	15 000
3.2.4	Emission chèque de banque en Euro	
	- Frais de dossier	12 000
	- Commission de transfert	1,5%min 10 000
	- Frais SWIFT (si utilisation)	10 000
	- Autorisation change Finex (tout virement >500 000 F CFA)	5 000
	- TTHU	0,60%
	- Port de lettre	1 500
	- Frais éventuel correspondants	
3.2.5	Rejet de chèque	
	- Impayé chèque issu d'une remise (Frais imputés au bénéficiaire)	10 000
	- Frais d'incident de paielement (frais imputés à l'émetteur)	35 000

NB : La lettre d'avertissement vous informe du rejet d'un chèque émis, ce qui vous permet de régulariser votre situation et d'éviter une interdiction d'émettre des chèques

3.2.6	Demande d'opposition	
	• Chèque	12 000
	• Chéquier	30 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt	50 000
3.2.8	Protêt	Au réel
3.2.9	Frais de circularisation	50 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	0,25% de la valeur du portefeuille/an
3.2.14	Frais de nantissement	
	- Enregistrement	Au réel
	- Inscription	Au réel
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	50 000
3.2.16	Frais de reclassement	10 000

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	
4.2.1	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	
	- MyBOA (hors pack)	500 F/mois
	- B-SMS	Gratuit
4.2.2	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
	- Virement domestique (local et UEMOA) via BOAweb ou MyBOA	500
	- Virement international via BOAweb ou MyBOA	Cf conditions de transferts hors UEMOA
4.3	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Gratuit (sauf coût d'un appel local)
4.4	Services SMS (abonnement)	B-SMS: Gratuit
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	
	- MyBOA (application mobile)	500 F/mois
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit

CONDITIONS DE BANQUE 2026 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarifs en vigueur au 1/8/2026 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 10,75% HT depuis le 1/2/2009



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



4.7	Transfert à partir d'une carte	Non applicable
4.8	Autres services	BOA Bulkpayment : gratuit*

*les frais sur transaction sont prélevés en fonction des tarifs appliqués par l'opérateur de téléphonie mobile

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	15 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	15 000 + frais postaux
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	15 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	35 000
5.7	Certificat de non-paiement	20 000
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	Non applicable

VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
	• Vente de billets de banque en Euros :	
	- Client BOA	Max 2%
	- Non client	Max 2%
	- Traitement autorisation FINEX	5 000
	• Vente de billets de banque autres devises	Client BOA : 4% - Non client : 5%
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Service inexistant (les chèques de voyage ne sont plus commercialisés)
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Service inexistant (les chèques de voyage ne sont plus commercialisés)

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD + Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	TBB + 2,75%
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD + Marge)	TBB + 2,75%
7.1.2.1	Frais de dossiers sur découvert	1% Min 3 000 max 15 000
7.1.3	Facilités de caisse	Max TBB + 2,75%
7.1.4	Autres crédits à court, Moyen et long terme	Max TBB + 2,75%
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MDT + Marge)	Max TBB - 0,75%
7.2.2	Long terme (MTD + Marge)	Max TBB - 0,75%
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier (Location avec Option d'Achat)	Nous consulter
7.3.2	Immobilier	Non applicable
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	50 000 F/inscription
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Nous consulter
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	50 000
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	2 500
7.4.7	Frais d'état d'engagement	Gratuit
7.4.8	Frais d'anticipation	Gratuit sauf prêt immobilier
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	Gratuit
7.4.10	Autres opérations de crédit	Non applicable
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	Non applicable
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	25 000
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	15 000
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	15 000
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Réédition : 5 000 F/page
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	2 500
7.4.18	Commission d'engagement par signature	
	• Frais de dossier	20 000
	• Commission	4%/trimestre indivisible min 20 000
7.4.19	Frais de tirage d'état des cautions	25 000
7.4.20	Intérêt de retard	Taux du crédit + 2%
7.4.21	Frais de dossier pour mise en place de crédit	Max 2,5%
7.4.22	Frais de dossier pour renouvellement/réaménagement ou consolidation de crédit	Max 2,5%
7.4.23	Commission de rachat de prêt immobilier	3% min 15 000

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	Gratuit
8.1.1.1	Frais de manipulation	12 000
8.1.1.2	Frais port de lettre	1 500
8.1.1.3	Frais d'envoi	Min 30 000
8.1.1.4	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	Gratuit
8.1.1.5	Frais d'impayés	16 000
8.2	Chèques et effets reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit

8.2.2	Effet reçu	Gratuit
8.2.3.1	Frais d'encaissement	
	- Manipulation	12 000
	- Port de lettre	1 500
	- Frais d'envoi	Min 30 000
8.2.3.2	Frais sur chèque en souffrance	Non applicable
8.2.3.3	Frais fixes d'impayés	Idem frais d'encaissement
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	Cf. virement UEMOA (2.2.3.1.5)
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
	- Commission de transfert	2,5% min 15 000
	- Frais de dossier	15 000
	- Frais SWIFT	10 000
	- Autorisation FINEX	5 000
	- Port de lettre	1 500
	- TTHU	0,60%
	- Commission de change :	
	• si « OUR »	
	- Commission de transfert correspondant COMTRCOR	30 000
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	cf. 8.4.2.1 sauf commission change : gratuit
8.4.2.3	Commission sur requête au correspondant	
	- Frais SWIFT	10 000
	- Commission du correspondant	Au réel
8.4.3	Autres types de transferts	Non applicable

IX. AUTRES SERVICES (DIVERS)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	7 500
9.1.2	30 à 60 jours	10 000
9.1.3	60 à 90 jours	12 500
9.1.4	90 à 1 an	15 000
9.1.5	Plus d'un an	20 000
9.1.6	Supplément par photocopie	1 000 F/page
9.2	Boîte à lettres	Non applicable
9.3	Location de coffre-fort	Non applicable
9.4	Frais de reproduction de clé	Non applicable
9.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit
9.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	Non applicable
9.8	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	
	• Jusqu'à 500 000	Gratuit
	• Au-delà	20 000
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	2% HT du solde du compte du défunt
9.9.3	Frais d'authentification	10 000 F/acte
9.10	Frais d'authentification de divers actes de justice	10 000 F/acte
9.11	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
9.11.1	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Gratuit
9.11.2	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détenteur	50 000
9.11.2	Frais de main levée saisie-arrêt/avis tiers détenteur	50 000
9.11.3	Lettre d'avertissement	Gratuit
9.12	Lettre d'injonction	Gratuit
9.13	Authentification de tout document reçu de la clientèle	Au réel
9.14	Inscription d'actes au greffe	Au réel
9.15	Enregistrement d'actes a la DGI	Au réel
9.16	Attestation d'avoirs	10 000
9.17	Reconstitution d'extrait de compte	
	• Client BOA	Voir frais de relevé
	• Non client BOA	Voir frais de recherche
9.18	Frais rapport de crédit relatif à une demande de prêt (BIC)	1 000
9.19	Demande de solde à la caisse	Non applicable
9.20	Crédit immédiat (suite à la remise d'un chèque)	2 500

Méthode de calcul du taux effectif global (TEG)

Le TEG est le taux qui intègre l'ensemble des coûts liés au prêt notamment, le taux d'intérêt, les frais de dossier et l'assurance.

Exemple de calcul du TEG :

RUBRIQUE	VALEUR
Montant du prêt	1 000 000
Taux d'intérêt	8,5%
Durée	12 mois
Frais de dossier	10 000
Taxe	10%
Assurance (flati)	4 500
TEG	12,33%

La formule mathématique du TEG se présente comme suit :

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^k} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^p}$$

i : le taux effectif global annuel (pour être arrondi à la première décimale).

k : le numéro d'ordre d'un déblocage de fonds

AK : le montant de déblocage numéro k

tk : l'intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k (exprimés en années et fractions d'années)

p : le numéro d'ordre d'une échéance de remboursement